

BUREAU

Séance du 11 octobre 2023

Délibération BU_20231011_004

Restructuration du centre de secours de Mézières - avenant n°2 au lot n°2 relatif au Gros œuvre avec l'entreprise CIRON MACONNERIE

VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

1 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le marché n°2022-24-02 relatif à la restructuration du centre de secours de Mézières en Brenne, lot n°2, Gros œuvre, passé avec l'entreprise CIRON MACONNERIE ;

Vu le projet d'avenant n°2 ci-annexé ;

Considérant la nécessité de modifier la consistance des travaux de restructuration du centre de secours de Mézières en Brenne ;

DECIDE :

Article unique. L'avenant n°2, ci-annexé, au marché n°2022-24-02 relatif à la restructuration du centre de secours de Mézières en Brenne, lot n°2, Gros œuvre, passé avec l'entreprise CIRON MACONNERIE est approuvé et Monsieur le président, ou son représentant, est autorisé à le signer.

Marc FLEURET